

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage :

25 03 2025

Date de convocation :

10 03 2025

L'an deux mille vingt-Cinq, le 24 MARS à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Franck DAVID, 1^{er} vice président,

Nombre de délégués :

En Exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Excusés : 1

PRESENTS : M BAUD Jean Baptiste M DAVID Franck, M BARBERET Emmanuel, M DECOTE Yves, Mme GAY Florence , M GOUNAND Alain , M VUILLET Christian, M PICHON Jean Claude, M THIEBAUT Pierre, Mme CALINON Séverine, M VALLET Charles.

EXCUSES : M MEUGIN Olivier

SECRETAIRE DE SEANCE : M VUILLET Christian

D 07 25 Compte Administratif 2024

Le vote a lieu sous la présidence du 1^{er} Vice-président :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Reports 2023		481 248.14	518 705.85		518 705.85	481 248.14
Exécutions 2024	780 535.60	1 129 288.72	482 583.29	1 710 267.95	1 263 118.89	2 839 556.67
Totaux clôture n-1 + exécutions N	780 535.60	1 610 536.86	1 001 289.14	1 710 267.95	1 781 824.74	3 320 804.81
Résultats 2024		348 753.12		1 227 684.66		1 576 437.78
résultats 2024 + reports 2023		830 001.26		708 978.81		1 538 980.07
RATTACHEMENTS ET ENGAGEMENTS 2024						
resultat 2024 + rattachements 2024						
Totaux cumulés Pour affectation		830 001.26		708 978.81		1 538 980.07
rar 2024			48 244.50			
Résultats définitifs 2024		830 001.26		660 734.31		1 490 735.57

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif ;
- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
A Dole, le 24 MARS 2025,

Le 1^{ER} vice Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,



M Franck DAVID

